

RWANDA

Un rapport de l'ONU sur le «génocide programmé»

L'Ivoirien René Degni Segui demande la création d'un tribunal pour juger les responsables des massacres.

Les massacres de Tutsis au Rwanda équivalent à «un génocide» programmé et préparé par une campagne d'exhortation à la haine ethnique par la distribution d'armes aux milices et par leur entraînement militaire. Telle est la conclusion de l'Ivoirien René Degni Segui, rapporteur spécial des Nations unies sur les violations des droits de l'homme au Rwanda, qui a effectué une première mission du 9 au 20 juin dernier. Les responsables du génocide qui fit des centaines de milliers de victimes sont les miliciens des partis politiques du Mouvement républicain national (MRND) et de la Coalition pour la défense de la République (CDR). Joint par téléphone à Abidjan, René Degni Segui explique que «d'après mes informations, les massacres ont commencé moins d'une demi-heure après la mort, le 6 avril 1994, du président Habyrimana, et avant qu'elle n'ait été annoncée par la radio nationale». S'interrogeant sur les causes de ces tueries, le rapporteur spécial de l'ONU cite le refus de l'alternance politique, l'incitation à la haine ethnique et à la violence et, surtout, l'impunité dont ont bénéficié les assassins. A ce sujet, René Degni Segui insiste sur le fait que «tout accord de cessez-le-feu ou toute tentative de réconciliation nationale ne doit en aucune manière barrer la voie à une éventuelle grâce ou amnistie des meurtriers».

Le rapporteur spécial de l'ONU préconise la création d'une juridiction pénale internationale pour juger les

auteurs des violations des droits de l'homme, que ce soit, affirme-t-il, «par la création d'un tribunal ad hoc ou par une extension des compétences du tribunal créé pour l'ex-Yougoslavie». René Degni Segui propose aussi de désarmer les milices et les civils armés, mais «non par les soldats français, mais par une force neutre et de caractère international», l'arrêt immédiat de la guerre médiatique, le respect des droits des réfugiés et des déplacés.

Hier, les généraux Romeo Dallaire, patron de la Minuar (mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda), et Jean-Claude Lafourcade, chef de l'opération Turquoise, se sont rencontrés à Goma, au Zaïre, où ils ont mis en place quatre officiers de liaison de la Minuar auprès de l'état-major des forces françaises, pour assurer la coordination entre les quelque 450 Casques bleus restant à Kigali et les 2 500 soldats français répartis entre leur base du Zaïre et la frontière occidentale du Rwanda.

«Pour l'instant», a dit le général Dallaire, il n'est pas prévu d'envoyer des officiers de liaison français à Kigali comme le suggéraient les militaires de l'opération Turquoise. Leur présence n'est pas vraiment souhaitée par les responsables du FPR qui assiègent la capitale et restaient encore réticents à l'opération française dans la zone contrôlée par les forces gouvernementales (FAR).

Pierre HAZAN à Genève
et Dominique GARRAUD (à Goma)